

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom commercial : CIP 200®  
Code du produit : 1D20  
Groupe de produits : Produits du commerce

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Produit destiné uniquement à un usage industriel  
Utilisation de la substance/mélange : Nettoyeur de processus et de la recherche à base d'acide

##### 1.2.2. Usages déconseillés

Aucune information supplémentaire disponible

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant:

STERIS Corporation  
P. O. Box 147, St. Louis, MO 63166, États-Unis  
Numéro de téléphone pour information: 1-800-444-9009 (Service clients-Produits scientifiques)  
US téléphone d'urgence n° 1-314-535-1395 (STERIS); 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Fournisseur:

STERIS Ireland Limited  
IDA Business and Technology Park  
Tullamore  
County Offaly  
R35 X865  
Ireland.  
Produit / Information technique N° de téléphone: +44 (0) 116 276 8636  
Email: asksteris\_msds@steris.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +44 (0) 1895 622 639

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Met. Corr. 1 H290  
Acute Tox. 4 (Oral) H302  
Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist) H332  
Skin Corr. 1B H314  
Eye Dam. 1 H318

Texte complet des phrases H: voir section 16

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Aucune information supplémentaire disponible

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS05

GHS07

CLP Mention d'avertissement

: Danger

Mentions de danger (CLP)

: H290 - Peut être corrosif pour les métaux  
H302+H312+H332 - Nocif en cas d'ingestion ou par contact avec la peau ou par inhalation

# CIP 200® Acid-Based Process and Research Cleaner

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### Conseils de prudence (CLP)

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves  
: P234 - Conserver uniquement dans le récipient d'origine  
P260 - Ne pas respirer les poussières, brouillards, vapeurs  
P261 - Éviter de respirer les brouillards, vapeurs  
P264 - Se laver mains soigneusement après manipulation  
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection et des protections pour les yeux/des protections pour le visage  
P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir  
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation  
P390 - Absorber le déversement pour éviter des dommages matériels  
P406 - Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion  
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans Conformité aux réglementations locales, nationales et internationales applicables

### 2.3. Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substance

Non applicable

### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Phosphoric acid	(n° CAS) 7664-38-2 (Numéro CE) 231-633-2 (Numéro index) 015-011-00-6 (n° REACH) 01-2119485924-24-0098	30 - 60	Met. Corr. 1, H290 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 3 (Inhalation:dust,mist), H331 Skin Corr. 1B, H314
Citric acid	(n° CAS) 77-92-9 (Numéro CE) 201-069-1 (n° REACH) 01-2119457026-42-0067	3 - 7	Eye Irrit. 2, H319

Textes des phrases H: voir section 16

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux

Premiers soins après contact avec la peau : Immédiatement débusquer la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter un médecin

Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler aussitôt un médecin

Premiers soins après ingestion : Si la victime est parfaitement consciente/lucide. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Donner de l'eau ou du lait si la personne est consciente

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Les symptômes peuvent être retardés. Corrosif pour les yeux et la peau. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Symptômes/lésions après inhalation : Toxique par inhalation

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Corrosif pour les yeux et la peau

Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves

Symptômes/lésions après ingestion : L'ingestion d'une petite quantité de ce produit présente un sérieux danger pour la santé. Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information supplémentaire disponible

# CIP 200® Acid-Based Process and Research Cleaner

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Sable
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : La décomposition thermique génère: Fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Oxyde phosphoreux

#### 5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement
- Equipements de protection des pompiers : Utiliser un appareil respiratoire autonome. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire
- Autres informations : Risque de formation d'un gaz très inflammable (hydrogène) en cas de contact avec des métaux

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Ne pas respirer les fumées, vapeurs. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

- Equipement de protection : Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : Contrôle de l'exposition-protection individuelle
- Procédures d'urgence : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Eloigner le personnel superflu

##### 6.1.2. Pour les secouristes

- Equipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage
- Procédures d'urgence : Aérer la zone

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Contenir la matière déversée en l'endigant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Neutraliser le restant avec du bicarbonate de sodium. Neutraliser avec du carbonate de sodium sec. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières. Conformer aux réglementations locales, nationales et internationales applicables

#### 6.4. Référence à d'autres sections

- Voir Rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Dangers supplémentaires lors du traitement : Peut être corrosif pour les métaux
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Produit destiné uniquement à un usage industriel. Lire l'étiquette avant utilisation. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Eviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail
- Mesures d'hygiène : Veiller à une propreté correcte et à un ordre. Se laver mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Mesures techniques : Assurer une aération suffisante. Il faut pouvoir se laver / se rincer les yeux et la peau
- Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation
- Matières incompatibles : Oxydants puissants. Bases fortes. Aluminium
- Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé
- Prescriptions particulières concernant l'emballage : Correctement étiqueté
- Matériaux d'emballage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Aucune information supplémentaire disponible

# CIP 200® Acid-Based Process and Research Cleaner

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Phosphoric acid (7664-38-2)		
France	VME (mg/m <sup>3</sup> )	1 mg/m <sup>3</sup> (limite indicative)
France	VME (ppm)	0,2 ppm (limite indicative)
France	VLE (mg/m <sup>3</sup> )	2 mg/m <sup>3</sup> (limite indicative)
France	VLE (ppm)	0,5 ppm (limite indicative)
Royaume Uni	WEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	1 mg/m <sup>3</sup>
Royaume Uni	WEL STEL (mg/m <sup>3</sup> )	2 mg/m <sup>3</sup>
USA - ACGIH	ACGIH TWA (mg/m <sup>3</sup> )	1 mg/m <sup>3</sup>
USA - ACGIH	ACGIH STEL (mg/m <sup>3</sup> )	3 mg/m <sup>3</sup>
USA - IDLH	US IDLH (mg/m <sup>3</sup> )	1000 mg/m <sup>3</sup>
USA - NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	1 mg/m <sup>3</sup>
USA - NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m <sup>3</sup> )	3 mg/m <sup>3</sup>
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	1 mg/m <sup>3</sup>

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une ventilation adéquate. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition

Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile. Équipement de protection individuelle devrait être choisi en fonction des conditions dans lesquelles ce produit est manipulé ou utilisé. Ce qui suit pictogrammes représentent les exigences minimales pour les équipements de protection individuelle. Vêtements de protection. Gants. Lunettes de protection



Protection des mains : Porter des gants en caoutchouc d'un matériau approprié, tel que butyle, naturel, néoprène, nitrile, le polyéthylène, le polychlorure de vinyle

Protection oculaire : Porter des lunettes anti-éclaboussures

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié. Porter des manches longues. Bottes

Protection des voies respiratoires : Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre. Porter un masque approprié

Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Clair à brumeux
Couleur	: Incolore
Odeur	: Légère odeur, caractéristique
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
pH solution	: Approximativement 2 (1 % solution)
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: >198°F (92.2°C)
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: ca. 1,34 g/ml Gravité Spécifique

# CIP 200® Acid-Based Process and Research Cleaner

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Solubilité	: Eau: complètement soluble
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune information supplémentaire disponible

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

La polymérisation dangereuse ne se produira pas

### 10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts. Bases fortes. Aluminium

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives. Oxyde phosphoreux. Fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Nocif en cas d'ingestion. Nocif par inhalation

CIP 200® Acid-Based Process and Research Cleaner	
DL50 orale rat	> 1000 mg/kg
ATE (poussières, brouillard)	1,500 mg/l/4h

Phosphoric acid (7664-38-2)	
DL50 orale rat	1530 mg/kg
DL50 cutanée lapin	2730 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 0,85 mg/l (Temps d'exposition: 1 h)
ATE (voie orale)	1530,000 mg/kg de poids corporel
ATE (voie cutanée)	2730,000 mg/kg de poids corporel
ATE (poussières, brouillard)	0,850 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves pH: 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves pH: 2
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

# CIP 200® Acid-Based Process and Research Cleaner

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Danger par aspiration	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Effets nocifs potentiels sur les hommes et symptômes possibles	: Nocif en cas d'ingestion

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Citric acid (77-92-9)	
CL50 poisson 1	1516 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèce: Lepomis macrochirus [Statique])
CE50 Daphnie 1	120 mg/l (Temps d'exposition: 72 h - Espèce: Daphnia magna)

Phosphoric acid (7664-38-2)	
CL50 poisson 1	3 - 3,5 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèce: Gambusia affinis)
CE50 Daphnie 1	4,6 mg/l (Temps d'exposition: 12 h - Espèce: Daphnia magna)

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

CIP 200® Acid-Based Process and Research Cleaner	
Persistance et dégradabilité	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande d'un fabricant de détergents

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

CIP 200® Acid-Based Process and Research Cleaner	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi

Citric acid (77-92-9)	
Log Pow	-1,72 (à 20 °C)

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune information supplémentaire disponible

#### 12.6. Autres effets néfastes

Autre information : Éviter le rejet dans l'environnement

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations de traitement des déchets	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur
Indications complémentaires	: Produit non utilisé : Déchets dangereux (corrosifs) compte-tenu du pH
Ecologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement

### SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

#### 14.1. Numéro ONU

N° UN	: 1805
N° UN (IATA)	: 1805
N° UN (IMDG)	: 1805

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport	: ACIDE PHOSPHORIQUE LIQUIDE
Description document de transport	: UN 1805 ACIDE PHOSPHORIQUE LIQUIDE, 8, III

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ONU)	: 8
Classe (IMDG)	: 8
Étiquettes de danger (ONU)	: 8



#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ONU)	: III
--------------------------	-------

# CIP 200® Acid-Based Process and Research Cleaner

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Corrosif

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

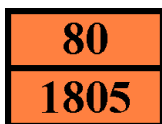
Mesures de précautions pour le transport : 4 x 1 paquet de gal pas approuvé pour le transport aérien

#### 14.6.1. Transport par voie terrestre

Danger n° (code Kemler) : 80

Code de classification (ONU) : C1

Panneaux oranges :



Catégorie de transport (ADR) : 3

Code de restriction concernant les tunnels : E

Quantités limitées (ADR) : 5L

Quantités exceptées (ADR) : E1

Code EAC : 2R

#### 14.6.2. Transport maritime

Aucune information supplémentaire disponible

#### 14.6.3. Transport aérien

Aucune information supplémentaire disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH

#### 15.1.2. Directives nationales

Aucune information supplémentaire disponible

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

## SECTION 16: Autres informations

Date de révision : 09/26/2018

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006

Autres informations : Aucun(e)

Textes des phrases H- et EUH:

Acute Tox. 3 (Inhalation:dust,mist)	Toxicité aiguë (inhalation:poussière,brouillard), Catégorie 3
Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist)	Toxicité aiguë (inhalation:poussière,brouillard), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Catégorie 4 - Toxicité aiguë (orale)
Eye Dam. 1	Catégorie 1 - Lésions oculaires graves/Irritation
Eye Irrit. 2	Catégorie 2 - Lésions oculaires graves/Irritation
Met. Corr. 1	Corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Skin Corr. 1B	Corrosion et irritation de la peau, Catégorie 1B
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H331	Toxique par inhalation
H332	Nocif par inhalation

FDS UE (Annexe II REACH)

Les informations sur cette feuille n'est pas une spécification et ne garantit pas les propriétés spécifiques. L'information est destiné à fournir des connaissances générales sur la santé et la sécurité sur la base de notre connaissance de la manipulation, le stockage et l'utilisation du produit. Elle n'est pas applicable aux utilisations inhabituelles ou non-standard du produit ou lorsque instruction ou recommandations ne sont pas suivies.